

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Vu la loi n° 2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire

Vu la loi n°2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire (dans sa version modifiée par les lois du 5 août et 11 septembre 2021)

Vu la loi n°2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire

Vu l'approbation par le Comité Syndical des conditions techniques d'organisation du Comité Syndical à distance et de l'organisation des débats et des scrutins.

L'an deux-mille-vingt-deux, le lundi 28 mars à 18h00, le Comité Syndical du Parc naturel régional des Landes de Gascogne s'est réuni à MIOS (33) et en visioconférence conformément à l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, sous la présidence de **M. DEDIEU Vincent**.

Date de la convocation : 22 mars 2022

Étaient Présents en présentiel : **M. DEDIEU Vincent** portant pouvoirs de Mme WEBER Sophie et de M. DELUGA François, **M. BACHÉ Alain**, **M. BAUDE Vital**, **M. DUFAY Michel**, **M. SORE Serge** portant pouvoirs de M. BOUFFIN Yann et de M. SAINTORENS Denis, **M. GILLÉ Hervé**, **Mme VALIORGUE Magali** portant pouvoirs de M. COUTIERE Dominique et de Mme BREQUE Claudie, **M. DUNOGUES Yves**, **M. ICHARD Vincent**, **M. LANUSSE Denis**, **M. PAIN Cédric**.

Étaient Présents en visioconférence : **Mme LE YONDRE Nathalie**, **M. GLEYZE Jean-Luc**, **Mme PIQUEMAL Sophie** portant pouvoirs de Mme LARRUE Marie et de M. DECLERCQ Cyrille, **Mme BEAUMONT Patricia**, **Mme LONGUET Anne Sophie**, **M. MARTINEZ Manuel**, **M. SARTRE Philippe**, **M. TULARS Bernard**, **Mme ARDOUIN Aimée** portant pouvoir de M. LASSALLE Jean-Claude, **Mme MARIE Lucie**, **Mme MESPLES Olga**, **Mme TAPIN Maylis**, **Mme TOSTAIN Emmanuelle** portant pouvoir de M. FORET Thierry.

Absents excusés (pouvoirs) : **Mme WEBER Sophie** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **Mme LARRUE Marie** ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, **M. COUTIERE Dominique** ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, **Mme BREQUE Claudie** ayant donné pouvoir à Mme VALIORGUE Magali, **M. BOUFFIN Yann** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge, **M. DELUGA François** ayant donné pouvoir à M. DEDIEU Vincent, **M. FORET Thierry** ayant donné pouvoir à Mme TOSTAIN Emmanuelle, **M. LASSALLE Jean-Claude** ayant donné pouvoir à Mme ARDOUIN Aimée, **M. DECLERCQ Cyrille** ayant donné pouvoir à Mme PIQUEMAL Sophie, **M. SAINTORENS Denis** ayant donné pouvoir à M. SORE Serge.

Absents : M. LAGRAVE Renaud (excusé), M. TAUZIN Arnaud (excusé), M. CARRERE Paul (excusé), M. PAPADATO Patrick (excusé), M. BLANC SIMON Jean-Luc (excusé), Mme DESMOULIN Karine (excusée), M. DURRIEU Michel.

ECOMUSEE

Programme pluriannuel d'investissement de l'Ecomusée 2022 : équipements pour le restaurant « La Table de Marquèze »

Objet : matériels et équipements complémentaires pour le restaurant et la buvette de la Table de Marquèze

Considérant les travaux de rénovation menés sur le bâtiment abritant le restaurant et la buvette de la Table de Marquèze en mai 2021 relatifs à l'entretien d'une partie de sa couverture et de la sécurisation du réseau de distribution électrique,

Considérant la demande accrue de restauration des visiteurs depuis 2 ans (72% des visiteurs arrivent avec les trains du matin en saison estivale),

Considérant l'expérience 2021 avec le nouveau gestionnaire et les manques de matériels constatés

Il est proposé :

- D'acquérir le mobilier de terrasse de l'ancien gestionnaire, la SARL Popoterie (environ 6 500€HT)
- D'équiper la terrasse du restaurant d'un voile d'ombrage permettant une exploitation quel que soit la météo du jour (environ 12 000€HT)
- D'équiper la buvette d'un système d'évacuation des fumées de cuisson professionnel (hotte aspirante) pour développer l'offre de restauration en été (environ 3 500€HT)
- De faire expertiser le système d'assainissement du bâtiment et d'engager les réparations nécessaires (non estimé)

Estimation du coût des travaux et de la maîtrise d'œuvre :

- TOTAL : 25 000€HT, environ

Plan de financement 2022 proposé : avec le soutien du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental des Landes :

	Taux subvention	Total en €HT
Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine	40%	10 000
Conseil départemental des Landes	40%	10 000
Parc naturel régional des Landes de Gascogne	20%	5 000
Total	100	25 000

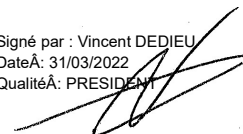
Après en avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE à l'unanimité :

- **DE VALIDER** cette participation à l'acquisition de fournitures pour l'amélioration de l'accueil des visiteurs au restaurant avec l'acquisition/installation des différents équipements proposés et son plan de financement, dans le cadre de l'exécution du PPI 2022.
- **D'AUTORISER le Président** à signer les actes et documents afférents.

Fait pour valoir ce que de droit,

à Belin-Béliet, le 30 mars 2022

Signé par : Vincent DEDIEU
Date À: 31/03/2022
Qualité À: PRESIDENT



Vincent DEDIEU

Président du Syndicat Mixte